

Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

23-58242

Chromatographe en phase gazeuse/spectromètre de masse

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le Conseil national de recherches du Canada souhaite acquérir un (1) chromatographe en phase gazeuse/spectromètre de masse avec source d'ions autonettoyante pour la caractérisation et la quantification des micro et nanoplastiques à partir d'échantillons environnementaux. La source d'ions autonettoyante doit être contrôlée par le logiciel, intégrée au spectromètre de masse et ne pas nécessiter le retrait de la source. Le système doit être accompagné d'une banque de spectres de masse du NIST. Le logiciel d'analyse doit pouvoir être installé sur plus de 2 ordinateurs. Le spectromètre de masse doit être équipé d'un double filament, et le système doit être compatible avec l'hélium et l'hydrogène.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités que son système satisfait aux exigences suivantes :

- Le spectromètre de masse doit utiliser une source d'ions dont les parties métalliques sont constituées de matériaux inertes. La température de la source d'ions doit pouvoir être réglée entre 150 et 350 °C. L'acier inoxydable n'est PAS acceptable, car les contaminants risquent d'y adhérer.
- Le système doit être compatible avec l'hydrogène et l'hélium.
- Le discriminateur de masse doit afficher une limite de détection assortie d'un niveau de confiance statistique de 99 % de 8 injections séquentielles sans fractionnement d'OFN (octafluoronaphtalène) égales ou inférieures à 10 fg.
- Le discriminateur de masse doit être équipé d'un double filament.
- Le spectromètre de masse doit utiliser un filtre de masse qui peut être chauffé indépendamment jusqu'à 200 °C (pour réduire la contamination du quadripôle). Le matériau utilisé dans le quadripôle doit présenter un faible coefficient de dilatation linéaire (inférieur à 2,0) afin de réduire la dilatation du matériau (pour réduire les temps d'arrêt après une purge, accroître la stabilité de la transmission des ions et des performances du quadripôle, réduire les besoins de réglage de l'équipement, etc.).
- La température de la ligne de transfert doit pouvoir être réglée par l'utilisateur entre 100 et 350 °C.

- La fourchette de masses du discriminateur de masse doit être comprise entre 1 et 1 090 m/z.
- La stabilité de l'axe de masse doit être supérieure à 0,10 u/48 heures.
- Contrôle pneumatique électronique (EPC) : la précision de la régularisation de la pression est égale ou inférieure à 0,001 psi.
- L'électronique du spectromètre de masse doit être compatible avec une détection synchrone SIM/Scan.
- Le spectromètre de masse doit être doté d'une fonction de réglage automatique normalisé du gain qui optimise le gain du multiplicateur d'électrons (ME) afin d'assurer un équilibre optimal entre le nombre d'ions, la linéarité et la durée de vie du ME.
- Le système de données du spectromètre de masse doit comporter un module intégré de verrouillage du temps de rétention pour l'analyse de composés cibles dans des matrices complexes. Le module logiciel doit permettre la création de bases de données de composés personnalisées ainsi que l'utilisation des bases de données du fournisseur.
- La source doit être dotée d'une technologie d'autonettoyage afin de réduire les temps d'arrêt et d'améliorer la qualité des données de SM. Cette technologie ne doit pas nécessiter le retrait de la source du discriminateur de masse.
- Le logiciel d'analyse des données doit/peut être installé sur au moins 2 ordinateurs personnels.
- La déconvolution intégrée et la correspondance spectrale pour l'identification et la quantification des cibles de faible niveau dans les matrices complexes doivent être possibles.
- Le réglage du discriminateur de masse doit être automatisé, et un rapport doit être disponible à la fin.
- Les valeurs de vide primaire et de vide poussé doivent être disponibles sur le logiciel aux fins de dépannage.
- L'appareil doit disposer de la dernière version NIST du logiciel.
- L'assistance est garantie pendant 10 ans à compter de la date d'achat (le système doit avoir une garantie de valeur de 10 ans, c'est-à-dire que le fournisseur doit garantir la disponibilité des pièces et d'un service complet pendant 10 ans, ou accorder un crédit de valeur résiduelle en cas de remplacement).

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s) :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC)

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Agilent est le seul fournisseur connu à proposer la dernière technologie d'analyseur de masse quadripolaire à géométrie hyperbolique. Cette technologie offre une meilleure résolution de

masse, ce qui est nécessaire pour analyser et différencier les analytes dans les échantillons complexes (c'est-à-dire les échantillons biologiques et environnementaux).

Agilent est également le seul fournisseur connu de CG/SM qui propose un système doté d'une source d'ions autonettoyante. Cette fonction est nécessaire pour les échantillons plus contaminés et complexes, car elle améliore la qualité globale des données en réduisant le bruit de fond dans le spectromètre de masse. Elle est aussi nécessaire pour améliorer la qualité des données, et permettre une meilleure reproductibilité entre les échantillons et une meilleure sensibilité.

6. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante (ou les exceptions suivantes) au Règlement sur les marchés de l'État est (sont) invoquée(s) pour cet achat : paragraphe 6d) - « une seule personne est capable d'exécuter le marché »).

7. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de :

- a. Accord de libre-échange canadien (ALEC), article 513 (1) (b) (iii) : il n'existe pas de concurrence pour des raisons techniques;
- b. Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC), renvoyant au Protocole de l'OMC portant sur l'amendement de l'AMP, article XIII (1) (b) (iii) : il n'existe pas de concurrence pour des raisons techniques;

8. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le produit doit être livré au plus tard le 28 mars 2024.

9. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 98,092.91 \$ (TPS/TVH en sus).

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Agilent Technologies Canada
6705 Millcreek Drive, Unit 5
Mississauga, Ontario, L5N 5M4

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 20 février, 2024 à 14H00 HNE.

13. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Kelsie Coughlan
Agente d'approvisionnement principale

Téléphone : 343-550-0471

Courriel : Kelsie.Coughlan@nrc-cnrc.gc.ca